

MAIRIE

DE

V I R A

0 9 1 2 0

09120 - VIRA

Tél 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 15 juillet 2020

Présents : Gilles BERDOT, Sylvie CAVICCHI-CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Rachel HINGAND, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Loïc ROUJA, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET, Mathieu TIRADO

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Eva De Simorre



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

APPROBATION COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 18 JUIN 2020

Le compte rendu du conseil du 18 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU REUNIONS :

INSTALLATION DU CONSEIL DE L'AGGLO LE 10 JUILLET 2020

Thomas FROMENTIN a été élu président de la communauté d'agglomération avec 91,23% des voix ; Marcel LOPEZ également candidat a obtenu 8,77% des voix.

Sont élus :

1^{ère} Vice-Présidente : 2 candidats. **Est élue Annie BOUBY** (Verniolle) déléguée aux Solidarités, personnes âgées avec **92,30 %** ; Agnès LECLERC 7.70%

2^{ème} Vice-Président : 2 candidats. **Est élu Michel TARTIE** (St Paul de Jarrat), délégué à l'Economie avec **95.38 %** ; Marcel LOPEZ 4.62 %

3^{ème} Vice-Président : 3 candidats. **Est élu Patrick EYCHENNE**, (Varilhes), délégué aux Travaux, voirie, pluvial avec **76.19 %** ; Alain GARNIER 22.22% et Mme Agnès LECLERC 1,59 %

4^{ème} Vice-Présidente : 3 candidats. **Est élue Florence ROUCH** (Foix), déléguée à l'Environnement avec **70 %** ; Alain GARNIER 21.7 % et Marcel LOPEZ 8.3 %

5^{ème} Vice-Président : 2 candidats. **Est élu Pierre VILLE**, (Ganac), délégué au Tourisme avec **91.80 %** ; Agnès LECLERC 8.20 %

6^{ème} Vice-Présidente : 3 candidats. **Est élue Colette LAGARDE-AUTHIE** (Malléon), déléguée à la Culture avec **80.33 %** ; Numen MUNOZ 16.39 % et Marcel LOPEZ 3.28 %

7^{ème} Vice-Président : 2 candidats. **Est élu Francis AUTHIE** (Foix), délégué aux Mobilités avec **85.71 %** ; Agnès LECLERC 14.29 %

8^{ème} Vice-Président : 2 candidats. **Est élu Paul CAYROL** (Bénac), délégué aux Finances avec **87.69 %** ; Marcel LOPEZ 12.31 %

9^{ème} Vice-Présidente : 2 candidats. **Est élue Anne VILAPLANA** (Rieux de Pelleport), déléguée au Sport avec **88.71 %** ; Agnès LECLERC 11.29 %

10^{ème} Vice-Président : 2 candidats. **Est élu Jean-Paul ALBA** (Foix), délégué à l'Habitat, politique de la ville, gens du voyage avec **87.50 %** ; Agnès **LECLERC** 12.50 %

11^{ème} Vice-Président : 2 candidats. **Est élu Michel CAUX** (Montgailhard), délégué à la Petite enfance, enfance, jeunesse avec **88.52 %** ; Agnès **LECLERC** 11.48 %

12^{ème} Vice-Présidente : 2 candidats. **Est élue Danielle CARRIERE** (Cazaux), déléguée à l'Agriculture, ruralité avec **93.65 %** ; Marcel **LOPEZ** 6.35 %

13^{ème} Vice-Présidente : 2 candidats. **Est élue Monique GONZALES** (Foix), déléguée à la Communication avec **87.72 %** ; Marcel **LOPEZ** 12.28 %

14^{ème} Vice-Président : 2 candidats. **Est élu Francis LAGUERRE** (Prayols), délégué aux Ressources humaines avec **92.06 %** ; Agnès **LECLERC** 7.94%

Autres membres du bureau :

Sont élus :

- **AUDINOS Michel** (Soula) avec **92.42 %**
- **MARCEROU Yves** (Gudas) avec **81.82 %**
- **MIROUZE Jean-Pierre** (St Bauzeil) avec **95.45 %**
- **PIQUEMAL Christophe** (Pradières) avec **93.94 %**
- **PUJOL Jean-Louis** (St Martin de Caralp) avec **98.48 %**
- **QUAINON Philippe** (Cos) avec **93.94 %**
- **SPRIET Jean-François** (Vira) avec **87.88 %**

SIVOM DU DOUCTOUYRE (SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE)

L'installation aura lieu le 15 juillet.

Nicolas Delesalle (Lieurac) a fait part de son intention de se présenter au poste de président.

Le travail sur le budget 2020 du SIVOM, qui sera voté seconde quinzaine de juillet, se poursuit et montre à l'évidence :

- Une perte récurrente sur chacun des derniers exercices (environ 10 000 €/an)
- La nécessité de remonter la participation des communes de 90 000 € à 110 000 € environ. Il faut savoir que c'est à peine supérieur au niveau que nous connaissions en 2015.

Les inscriptions des enfants sont tardives, mais le nombre d'enfants sera proche du plafond technique des écoles. Il ne sera peut-être pas possible d'accepter tous les enfants des communes proches (Ilhat...).

ELECTIONS DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Le maire rappelle d'abord le principe des élections sénatoriales :

Les 348 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs. Dans chaque département, le ou les sénateurs sont élus par un collège électoral de grands électeurs formé d'élus de cette circonscription : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers municipaux, élus à leur poste au suffrage universel'.

Un sénateur est élu pour un mandat de 6 ans. L'élection se fait par moitié tous les 3 ans et la prochaine élection, qui nous concerne, aura lieu le 27 septembre 2020.

L'Ariège n'est représentée que par 1 seul sénateur.

Le conseil doit désigner, à bulletin secret, un délégué et 3 suppléants.

Jean-François Spriet est élu délégué à l'unanimité ; Jean-Louis Clauzet, Nadine Llorens, et Gilles Berdot (ordre du « tableau ») sont élus suppléants à l'unanimité également.

DELIBERATION :

DELIBERATION PORTANT DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SEIN DU SYNDICAT « AGENCE DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE »

Ce syndicat fournit l'ensemble de la prestation informatique « mairie ».

La commune en est adhérente et doit désigner un délégué.

Le maire, Jean-François Spriet, est élu délégué à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

CHIENS ET CHATS

Le problème des chats errants avait été évoqué le 18 juin dernier.

Le maire propose un document à distribuer aux habitants et qui serait la première étape de l'opération, que nous avons validée lors du conseil précédent. Ce document est validé après des ajustements.

Dès que Sylvie CAVICCHI aura une date possible, la suite du processus sera enclenchée (courrier annonçant la capture sur un moment précis, contact avec les habitants qui nourrissent les animaux, capture, stérilisation...).

RADARS :

Mis en fonctionnement ce jour.

SMECTOM

Le SMECTOM lance une opération "**Nettoyons la planète en un jour - World Cleanup Day** », organisée **le samedi 19 septembre 2020**.

Sylvie propose de piloter cette opération pour la commune. De nombreux documents de communication ont été mis en ligne par le SMECTOM.

Le passage du grapin, pour les *déchets verts*, est programmé le 25 août.

Il faudra soit aménager le site de stockage des déchets verts, soit le déplacer pour éviter son étalement. Un ramassage mensuel sera demandé au SMECTOM.

Faut-il en faire un service pour les habitants ? Le débat n'a pas été tranché...

DECI – DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

La commune est propriétaire d'un terrain (ZC41) route de Sabatier, à proximité des hangars.

Ce terrain est bordé par les terrains ZC39 et ZC110 qui appartiennent à Philippe Babin.

Ce dernier est d'accord pour que l'on implante la réserve d'eau (environ 10 m x 5 m) sur la parcelle communale avec débord sur les 2 terrains environnants. Ceci nécessite un terrassement pour prolonger la plateforme à l'extrémité du hangar, mais ce terrassement est déjà en cours et devrait être terminé au second semestre.

Le conseil considère qu'il s'agit effectivement d'une solution satisfaisante.

Le SDIS sera consulté puis un document formalisera cette solution.

BOITE A LIVRE

Une affiche rappellera le fonctionnement car de nombreux livres et revues sont déposés en vrac !

Un déplacement de cette boîte à livre dans l'abribus actuel permettrait une gestion plus facile du fonds de livres.

Un projet sera étudié en détail.

LIMITE POIDS SUR LE PONT DE VIRA

Il s'agit bien de 15 t par essieu. Un panneau sera mis en place pour lever les ambiguïtés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30